vinetur

La part des offres de CDI dans l’hôtellerie-restauration italienne a plus que doublé, à 12,4 %

Un échantillon de 6 872 annonces étudié par Restworld révèle une hausse des offres de CDI, malgré des marges réduites et une durée médiane d’emploi de 190 jours

lundi 16 novembre 2026



La part des offres de contrats à durée indéterminée (CDI) a plus que doublé dans un échantillon d'annonces d'emploi de la restauration et de l'hôtellerie italiennes entre juillet et septembre 2026. Cette évolution témoigne d'efforts accrus pour fidéliser les salariés, alors que les rémunérations, la productivité et les marges restent sous pression dans l'ensemble du secteur.

Cette conclusion est tirée d'un rapport de l'Observatoire Restworld, cité par Ristoranti Web. Le rapport a examiné 6 872 offres publiées sur la plateforme Restworld par 2 007 entreprises entre avril 2024 et septembre 2026, et les a comparées aux données économiques de l'Istat italien et d'Eurostat. Au troisième trimestre 2026, 12,4 % des annonces proposaient un CDI, contre 5,5 % à la même période en 2025.

Le rapport précise que cette hausse est significative au regard des données propres à la plateforme, mais qu'elle ne prouve pas que l'ensemble du secteur italien de la restauration a connu la même évolution structurelle. L'échantillon comprend des entreprises qui ont choisi de publier une annonce sur Restworld, d'y indiquer les salaires et de respecter les rémunérations minimales conventionnelles dans leur offre. Il ne constitue donc pas une photographie statistique de l'ensemble du marché du travail.

Pour les restaurants et les autres entreprises de restauration, le rapport relie la situation du marché du travail à des conditions d'exploitation tendues. Dans l'ensemble du secteur italien de la restauration — bars, restaurants, cantines et traiteurs compris — les coûts salariaux représentent en moyenne 26,3 % du chiffre d'affaires, tandis que la marge opérationnelle brute s'établit à 11,2 %, selon l'analyse de données économiques officielles réalisée par Restworld.

Le rapport souligne que ces moyennes masquent d'importants écarts selon la taille de l'entreprise et son activité. Dans les entreprises de moins de 10 salariés, environ 4 travailleurs sur 10 sont des propriétaires ou des membres de leur famille. Restworld a calculé que la marge opérationnelle brute atteint environ 17 000 € par an et par personne dans ce groupe, avant amortissements, intérêts, impôts et cotisations sociales. L'organisme précise que ce montant ne correspond pas au revenu réellement perçu par les propriétaires, mais constitue un indicateur des ressources économiques

disponibles.

La productivité varie également selon la taille des entreprises. Selon Restworld, la valeur ajoutée par salarié passe de 17 700 € dans les petites entreprises à 31 400 € dans les entreprises de taille moyenne. Ces dernières consacrent aussi une part plus importante de leur chiffre d'affaires au personnel — 31,5 %, contre 21,3 % dans les plus petites entreprises — et une part moindre aux matières premières. Le rapport indique que ces écarts ne s'expliquent pas uniquement par l'organisation, car la composition des activités et la structure des coûts varient aussi entre les entreprises comparées.

Dans sa comparaison avec d'autres pays européens, le rapport constate que la productivité annuelle de la restauration italienne reste inférieure à celle de la France et de l'Allemagne. D'après les données d'Eurostat traitées par Restworld, un salarié de la restauration en Italie génère en moyenne 21 900 € de valeur ajoutée par an, contre 35 000 € en France, 26 300 € en Allemagne et 21 400 € en Espagne.

Restworld estime qu'une partie de l'écart avec la France tient au nombre d'heures travaillées, et pas seulement à la productivité. L'organisme a relevé 1 181 heures travaillées par salarié et par an en Italie, contre 1 561 en France. Rapporté à l'heure, l'écart se réduit à environ 17 %, avec une valeur ajoutée de 18,5 € par heure en Italie et de 22,4 € en France. Selon le rapport, la productivité annuelle par salarié reflète donc non seulement l'efficacité, mais aussi le travail à temps partiel, la saisonnalité et les interruptions d'activité.

Les données salariales du rapport comportent elles aussi des limites. Parmi les annonces publiées sur Restworld, le salaire mensuel net proposé médian était de 1 700 €, en incluant les 13e et 14e mois répartis sur 12 mois. Pour les emplois à temps plein, la médiane atteignait 1 750 €. Les rémunérations variaient fortement selon le poste. Les annonces proposaient environ 2 400 € nets par mois pour un responsable de cuisine, 2 000 € pour un chef de partie, 1 580 € pour un serveur et 1 490 € pour un employé de bar.

Selon le rapport, parmi les annonces à temps plein, 29 % proposaient une rémunération annuelle brute supérieure à 30 000 € et 9 % une rémunération supérieure à 40 000 €. Restworld indique que ces chiffres ne doivent pas être interprétés comme des salaires moyens réels dans l'ensemble du secteur, car l'échantillon ne couvre que les annonces publiées sur sa plateforme par des employeurs qui communiquent les salaires.

Le rapport relève également une instabilité persistante de l'emploi. Il a examiné plus de 301 000 expériences professionnelles achevées, déclarées par les utilisateurs de Restworld, et a établi une durée médiane d'emploi de 190 jours, soit un peu plus de six mois. Cela suggère que le marché du travail reste marqué par des périodes d'emploi courtes, même si les offres de CDI ont augmenté dans l'échantillon de la plateforme.

Dans les données du rapport, les hôtels se distinguent du secteur de la restauration au sens large. Une analyse distincte de 791 annonces d'hôtels, de restaurants d'hôtel et d'établissements de luxe fait ressortir un salaire mensuel net proposé médian de 1 800 €, contre 1 692 € dans les autres entreprises couvertes par l'étude. Parmi les annonces hôtelières à temps plein, 40 % proposaient une rémunération annuelle brute supérieure à 30 000 €, contre 26 % dans le reste de l'échantillon.

L'écart de rémunération apparaissait également pour certains postes. Pour un chef de partie, les annonces liées à l'hôtellerie proposaient en moyenne 2 158 € nets par mois, soit 181 € de plus que pour des postes similaires dans d'autres établissements, selon Restworld. En matière de productivité, le secteur hôtelier se rapprochait aussi davantage de la France que celui de la restauration. L'analyse de Restworld estime la valeur ajoutée annuelle par salarié hôtelier à 52 100 € en Italie, contre 54 100 € en France, soit un écart d'environ 4 %.

Le logement s'est révélé être un autre facteur important pour le recrutement. Selon Restworld, le loyer d'une chambre individuelle absorbe environ 40 % du salaire proposé à Milan, 38 % à Rome et 30 % à Turin. Dans ce contexte, les offres d'emploi comprenant un logement ont suscité bien davantage d'intérêt de la part des candidats.

Après prise en compte du poste, du trimestre et de la zone géographique, les annonces proposant un hébergement ont reçu 53 % de candidatures de plus que les offres comparables sans logement, indique le rapport. À titre de comparaison, une rémunération supérieure à la médiane pour le poste concerné était associée à une hausse de 11 % du nombre de candidatures. Le rapport présente ces résultats comme des associations statistiques, et non comme la preuve qu'un seul facteur a entraîné cette hausse.

Le logement est particulièrement courant dans les recrutements hôteliers. Selon Restworld, 69 % des annonces d'hôtel de l'échantillon comprenaient un hébergement, contre 20 % des annonces d'autres entreprises. Le travail saisonnier était également bien plus répandu dans les hôtels : il représentait 62 % de leurs annonces, contre 16 % dans le reste de l'échantillon.

Indépendamment de ses données de marché, Restworld a profité du rapport pour défendre ce qu'il appelle un pacte de productivité entre employeurs et salariés. La proposition consiste à mesurer la valeur créée par heure travaillée et à suivre des indicateurs tels que le chiffre d'affaires, le coût du travail et le nombre de couverts par service. L'objectif affiché est d'améliorer les opérations et de consacrer une partie des gains éventuels aux salaires, avec potentiellement un traitement fiscal avantageux. Luca Lotterio, directeur général et cofondateur de Restworld, a déclaré que des entreprises italiennes montrent déjà qu'il est possible de concilier salaires plus élevés et meilleurs résultats.